

Avis de constitution

SOCIETE « MISTRAL CONSTRUCTION » en abrégé « MC SARLU »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Rosier  
Extension, Lot 2144, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISTRAL CONSTRUCTION » en  
abrégé « MC SARLU »

Objet : La Société a pour objet, directement et indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La vente de matériaux de construction ;
- Conception, l'étude et la réalisation des travaux BTP;
- L'entretien et aménagement de locaux ;
- La vente de fournitures diverses de bureau ;
- Prestation de services diverses ;
- Toute activité se rattachant à l'import et l'export de marchandises, de biens et services ;

Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, financières, industrielle pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voies de création de sociétés nouvelles, souscription, achat de titres sociaux, fusion, association en participation ou autrement, d'une manière directe ou indirecte.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou de nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Rosier Extension, Lot 2144, Ilot 05

Dirigeant(s) Mlle BEUGRE WAHON GRACE-ALEXANDRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10826 du 21/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64786/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

